



NOTE DE TRAVAIL

TREIZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal (Canada), 9 – 19 octobre 2018

COMITÉ B

Point 6 : Questions relatives à la sécurité organisationnelle

6.2 : Mise en œuvre de la gestion de la sécurité

6.2.2 : Systèmes de gestion de la sécurité

**IMPORTANCE DE LA CERTIFICATION DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ (SGS)
DES FOURNISSEURS DE SERVICES DE NAVIGATION AÉRIENNE
EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**

(Note présentée par la République dominicaine)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note souligne l'importance de la certification des systèmes de gestion de la sécurité (SGS) des fournisseurs de services de navigation aérienne, dans le cas de la République dominicaine.

Suite à donner : La Conférence est invitée à approuver la recommandation figurant au paragraphe 3.

1. INTRODUCTION

1.1 La Direction de la navigation aérienne (DINA) de l'Institut de l'aviation civile de la République dominicaine (IDAC), organe chargé de la fourniture des services de navigation aérienne à la région d'information de vol Santo Domingo, a achevé le processus de mise en place et de tenue à jour d'un système de gestion de la sécurité (SGS) conformément à la réglementation nationale et à la réglementation internationale.

1.2 Conformément aux dispositions de l'Annexe 19 de l'OACI – *Gestion de la sécurité*, et à l'article 110 de la Réglementation de l'aviation dominicaine (RAD-110, Système de gestion de la sécurité), la DINA a été dotée d'un organigramme aux fins de planification et de mise en œuvre des procédures nécessaires pour l'atteinte de l'objectif déclaré. Cet organigramme comprend un Directeur général, un gestionnaire de la sécurité et le personnel essentiel pour l'accomplissement de ses missions.

¹ Version espagnole fournie par la République dominicaine.

2. ANALYSE

2.1 À la fin du processus de mise en œuvre, le système a été évalué pour s'assurer qu'il fonctionne conformément aux exigences de l'article 110 de la Réglementation de l'aviation dominicaine et de l'Annexe 19.

2.2 En février 2017, la DINA a été évaluée par la Civil Air Navigation Services Organisation (CANSO) à l'aide de la Norme d'excellence de la CANSO pour les services de la navigation aérienne (SEANS). Sur les 33 sous-catégories d'évaluation, 19 ont été classées au « Niveau C-GÉRÉ », et 14 au niveau « D-ASSURÉ ». Le rapport a conclu que la DINA dispose « d'un SGS bien développé, [...] qui assure la conformité de l'ANSP à l'Annexe 19 de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) ».

2.3 À la fin du mois de février 2018, notre SGS a été à nouveau audité, cette fois par le Département de gestion de la sécurité d'État (DGESO) de la Direction de la planification et du développement (DPD), l'organe chargé de la supervision du Programme national de sécurité (PNS) de la République dominicaine, avec pour objectif d'évaluer le niveau de conformité du SGS de la DINA à l'article 110 de la Réglementation de l'aviation dominicaine. L'audit a révélé que le SGS de la DINA est en totale conformité avec nos normes nationales, et à ce titre il a été certifié sous le nom SGS dominicain, un motif de fierté pour la DINA et l'IDAC.

2.4 Le processus de certification du SGS de la DINA a été très bénéfique en ce que l'organe de certification et l'organe demandeur ont échangé diverses expériences sur la manière d'évaluer les différents indicateurs de sécurité. Lors de plusieurs réunions de travail tenues avant l'audit final, ils ont bénéficié d'une assistance non négligeable pour l'amélioration du SGS de la DINA.

2.5 La mise en œuvre du SGS par notre fournisseur de services de navigation aérienne a permis d'introduire des indicateurs de performance et des processus qui ont apporté des améliorations substantielles des niveaux acceptables atteints.

2.6 La maturité des systèmes de collecte de données de la DINA ont fait de cet organe le principal pourvoyeur d'informations sur la sécurité du PNS de la République dominicaine. Ces informations cruciales ont permis au PNS de valider les rapports des divers fournisseurs de services et servent de cadre de référence pour les niveaux des rapports du système dans l'ensemble.

3. CONCLUSION

3.1 L'expérience acquise par la DINA et l'IDAC à travers le processus de certification du SGS a été très utile dans la mise en œuvre dont on voit déjà les bienfaits en termes d'amélioration des indicateurs de performance. Pour cela, il serait utile pour les États d'entamer le processus de certification de leur fournisseur de services de navigation aérienne, et à cet effet, nous prions instamment la Conférence d'adopter, la recommandation suivante :

La Conférence est invitée à :

prier instamment les États de certifier le SGS de leurs fournisseurs de navigation aérienne afin de consolider leurs processus de gestion de la sécurité et d'obtenir de précieuses informations auprès de la quasi-totalité des systèmes d'aviation civile.